

Bruxelles, le 2 octobre 2015 (OR. en)

11973/15 ADD 1

**PV/CONS 44** 

## PROJET DE PROCÈS-VERBAL

Objet:

**3407**° session du Conseil de l'Union européenne **(AFFAIRES GÉNÉRALES)**, tenue à Bruxelles le 14 septembre 2015

DPG FR

## POINTS EN DÉLIBÉRATION PUBLIQUE<sup>1</sup>

		Page
POIN	NTS "A" (doc. 11849/15 PTS A 61)	
DÉLIBÉRATIONS LÉGISLATIVES		
-	Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la santé animale (première lecture) (AL)	2
	NTS "B" (doc. 11848/1/15 REV 1 OJ CONS 44)	
ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES - DÉBATS PUBLICS		
3.	Présentation du programme de travail de la présidence luxembourgeoise	3
	* *	

11973/15 ADD 1 bin/AA/is/ab 2 **PR** DPG **FR** 

Délibérations sur les actes législatifs de l'Union (article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne), autres délibérations ouvertes au public et débats publics (article 8 du règlement intérieur du Conseil).

## **DÉLIBÉRATIONS LÉGISLATIVES**

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

- Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la santé animale [première lecture] (AL)
  - Accord politique

11557/15 AGRI 443 VETER 64 AGRILEG 160 ANIMAUX 38 SAN 257 **CODEC 1129** + ADD1 approuvé par le Coreper, 1<sup>re</sup> partie, du 11.09.2015

Le Conseil a confirmé l'accord politique intervenu sur le projet de règlement et a pris acte des déclarations à inscrire au procès-verbal de la session du Conseil qui adoptera la position

## ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES

du Conseil en première lecture.

(Débat public conformément à l'article 8, paragraphe 4, du règlement intérieur du Conseil)

- 3. Présentation du programme de travail de la présidence luxembourgeoise
  - Échange de vues

La présidence luxembourgeoise a présenté son programme de travail pour la durée de son mandat (de juillet à décembre 2015) et elle a rendu compte au Conseil de l'état d'avancement de plusieurs dossiers.

11973/15 ADD 1 bin/AA/is/ab FR